

Newsletter

de l'Ambassade de Suisse pour le Ghana, le Togo et le Bénin

Décembre 2015

Edition française

Editorial

**Chers et chères compatriotes,
Mesdames et Messieurs,**

La fin d'une année est toujours une période de partage et d'échange, d'abord avec nos familles et nos amis et ensuite avec nos collègues et nos concitoyens. C'est dans cet esprit qu'en cette période de fêtes, je souhaitais vous contacter par le biais de cette Newsletter

Comme vous le constaterez à travers la lecture des différentes sections de cette Newsletter, l'ambassade a été bien occupée en 2015 avec une grande variété de projets qui se sont répartis sur toute l'année. Le bilan positif de nos actions est dû, en grande partie, grâce à l'engagement et le professionnalisme de l'équipe énergique et hautement motivée de l'ambassade. La majorité de mes collaborateurs et collaboratrices suisses ayant pris leurs fonctions à Accra durant l'année écoulée, je me permets de saisir cette opportunité pour vous les introduire formellement à travers des petites descriptions de leurs activités et de leurs domaines d'expertise ainsi que d'une brève présentation de leur récent parcours. Cela vous permettra, je l'espère, de vous familiariser avec vos compatriotes de l'ambassade.

2016 promet d'être une année passionnante pour le Ghana, la raison principale étant l'élection présidentielle à venir ainsi que l'excitation qui entoure la campagne présidentielle. Le pays tout entier attend beaucoup de cette élection et pour ma part, représentant un pays aussi démocratique que la Suisse, j'espère du fond du cœur que le plus grand nombre de ghanéens possible iront voter pour leur candidat favori et ainsi faire entendre leurs voix.

Que vous prévoyiez de les passer en Suisse, au Ghana ou ailleurs, je vous souhaite un très joyeux Noël et une excellente nouvelle année !

Gerhard Brügger
Ambassadeur
Accra, décembre 2015



Veillez envoyer des informations, des contributions et des idées pour les numéros futurs du bulletin d'informations à acc.vertretung@eda.admin.ch

Activités de l'Ambassade

Ghana

Conférence consulaire

Du 18 au 20 octobre 2015, Accra a accueilli une conférence consulaire organisée par l'ambassade de Suisse. Une quarantaine de personnes se sont déplacées pour participer à cet événement rassemblant, d'une part, des représentants du Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE), de l'Office fédéral de l'Etat Civil (OFEC) et du Secrétariat aux Migrations (SEM) et, d'autre part, des ambassadeurs, chefs de chancellerie et consuls honoraires des représentations diplomatiques et consulaires suisses basées dans des pays d'Afrique de l'Ouest. Les discussions se sont portées principalement sur les moyens du DFAE visant à renforcer les services accordés par les ambassades et agences consulaires à nos concitoyens vivant à l'étranger ainsi que sur les défis actuels qui touchent le secteur consulaire, notamment ceux liés à des situations de crise ainsi qu'à la problématique de vérification des documents d'état civil (mariage, naissance, divorce, etc.) et demandes de visas au vu du nombre important de documents incorrects voire falsifiés présentés.



200^{ème} anniversaire de la fondation de la Mission de Bâle

2015 nous a remis en mémoire l'importance de l'action des missionnaires de la Mission de Bâle ainsi que l'héritage qu'ils ont laissé au Ghana dans un grand nombre de domaines de par les activités qu'ils ont générées dès leur arrivée dans ce pays.

Après la fondation de la Mission de Bâle en 1815, il lui a fallu 20 ans pour mettre sur pied la capacité et les ressources nécessaires lui permettant de planifier ses objectifs et de former les premiers missionnaires, dont la plupart étaient des artisans, des cultivateurs, des docteurs ainsi que des enseignants formés comme catéchistes et de les envoyer dans ce pays d'Afrique de l'Ouest nommé alors « Gold Coast ».

En cette année du 200^{ème} anniversaire de la fondation de la Mission de Bâle, c'est la vision de ces pionniers et l'impact de leurs modestes efforts sur la société ghanéenne d'antan et actuelle, que l'ambassade a voulu célébrer tout au long de ces douze derniers mois.



Après avoir programmé plusieurs projets avec l'aide et le financement de nombreuses compagnies suisses basées à Accra, nous avons débuté notre programme de commémoration en février par l'accueil d'une délégation d'étudiants et professeurs de l'Université de Bâle. Le but de leur visite était de faire un « pèlerinage » en suivant les traces des premiers missionnaires. Dans le cadre de ce voyage, nous avons tenu une exposition de photos dans le palais d'Akropong et, avec la coopération d'Oseadeyo Addo Danquah III, le chef d'Akuapem, un Durbar a été organisé avec tous les « Chefs de Division ». Cette exposition a mis en exergue le quotidien et le travail des missionnaires qui vivaient à l'époque dans ces communautés. Ce fut une coïncidence heureuse que ce n'est autre que Nana Addo Danquah I qui accueillit les missionnaires de Bâle à Akuapem Ridge il y a 180 ans.

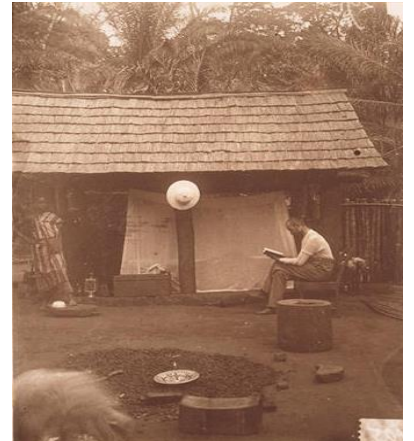
En avril, avec la coopération du musée national, nous avons organisé une autre exposition de photos historiques sur les missionnaires et leurs activités. Cette exposition a été présentée en parallèle à celle d'un artiste ghanéen Kwame Osa, dont la popularité ne cesse de croître.

Pendant les mois d'avril et mai, la compagnie suisse Barry Callebaut, la plus grande transformatrice de cacao au monde, a financé et créé une pharmacie au nouveau centre de soins intensifs et d'urgence prévu pour les patients d'Ebola à Tema. Dans la même période, Barry Callebaut a également créé une école maternelle dans la Région Centrale.

Durant les six premiers mois de l'année, un centre d'information a été construit et inauguré dans la toute première école primaire du Ghana ouverte à Akropong. Ce centre sert de bibliothèque pour les élèves afin d'améliorer la qualité de l'éducation et à faciliter l'accès à l'Internet ainsi qu'à d'autres outils pédagogiques.

Dans le domaine de la santé, grâce au financement de la compagnie pharmaceutique suisse Roche, nous sommes sur le point de démarrer un nouveau projet : la construction d'un centre d'Information sur le Cancer en collaboration avec la clinique Presbytérienne KOM à Aburi. L'objectif poursuivi est de renforcer la qualité de l'information sur le cancer du sein et du col de l'utérus dans les communautés rurales.

Cette année de commémoration nous aura donné l'occasion d'utiliser les ressources à disposition, non seulement dans des événements festifs, mais surtout d'investir dans des projets servant les besoins des communautés locales à long terme. Nous avons pu ainsi garder la même approche ainsi que l'esprit des missionnaires.



Togo

Sœurs hospitalières

Dans le contexte d'une visite officielle au Bénin et au Togo, une délégation de l'ambassade a visité en septembre un projet soutenu dans la campagne togolaise. Ce projet consistait dans la construction d'une centrale solaire dans un dispensaire dirigé par des sœurs catholiques suisses qui ont construit un centre hospitalier impressionnant, traitant plus de 13'000 patients par année. Le dispensaire se situe à Soko Tomety, un petit village dans une zone rurale du Togo. Du fait de la situation isolée du dispensaire et du manque d'infrastructure, énormément de femmes viennent y chercher un environnement propice pour accoucher (250 par année). Le centre s'occupe également de personnes souffrantes de la malaria, d'accidents ou du SIDA.

Les sœurs se sont installées à Momé Katihoé en 2012, après avoir réalisé les besoins de la population locale durant un voyage au Togo ayant comme but le partage de leurs connaissances en matière médicale dans l'hôpital d'Afagnan (sud du Togo). Depuis ce voyage elles ont développé et dirigé deux centres hospitaliers dans cette région. C'était dans ce contexte de développement que les sœurs catholiques ont approché l'ambassade de Suisse à Accra en septembre 2014 pour y trouver l'aide financière nécessaire à l'agrandissement d'une centrale solaire existante mais insuffisante. Leur requête a rapidement retenu l'attention de l'ambassade, admirative devant l'engagement et le dévouement des sœurs et de leur collègues togolaises.

A présent le centre le plus récent bénéficie d'une quantité d'électricité nettement plus importante que précédemment, ce qui lui permet de traiter un nombre plus élevé de patients.

Financement d'équipement pour le projet de maison des jeunes à Lomé

Dans le cadre de la recherche de stratégies visant à offrir aux jeunes des cadres socioéducatifs adéquats pour favoriser à la fois leur épanouissement et leur insertion socioprofessionnelle, le gouvernement togolais à travers le ministère chargé de la jeunesse a créé un programme de construction de maisons de jeunes dans cinq régions et grandes agglomérations du Togo.

Au nombre des maisons en cours de construction, on compte celle de Lomé située dans le quartier d'Amadahomé dont le bloc des salles de réunion est achevé et nécessite d'être équipé.



La Division de l'Afrique Sub-saharienne et Francophonie du Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE), dans le cadre de sa politique de soutien aux projets liés à la Francophonie, a décidé de financer ce projet par l'achat de matériel informatique et de support d'enseignement ainsi que de mobilier de bureau nécessaires pour équiper une salle de réunion au niveau de la maison des jeunes de Lomé.

Bénin

ONG Bouge

Toujours dans le contexte de la même visite officielle au Bénin et au Togo, la délégation de l'ambassade de Suisse a visité un autre projet admirable à Sékou dans la périphérie de Cotonou. Ce projet a été mis en œuvre par l'ONG Bouge, financé par la Direction du développement et de la coopération (DDC) et supervisé par son bureau à Cotonou. L'installation est située dans le centre de formation de l'ONG qui a comme objectif l'éducation de jeunes orphelins défavorisés à l'entrepreneuriat agricole. Les spécialisations varient entre le développement de pêcheries, d'aviculture, de la cuniculture à la production végétale. Les participants sont également formés sur l'organisation de la vente de leur production.

Le développement de ce programme et subséquemment du centre à un impact hautement positif sur la population locale étant donné qu'il augmente l'indépendance des jeunes défavorisés. De plus, il illustre la capacité des populations indigènes rurales à devenir autosuffisantes avec leur production locale.

Le soutien de la DDC va se terminer à la fin de l'année et de ce fait le centre a la volonté de devenir autosuffisant afin de maintenir ses activités sur le long terme.



Paix et sécurité

Accra

Centre International Kofi Annan de Formation au Maintien de la Paix (KAIPTC)

Le KAIPTC cherche à devenir le principal centre de renommée internationale préféré pour la formation, l'enseignement et la recherche dans le domaine de la paix et de la sécurité en Afrique.

Le 5 novembre, un représentant de l'ambassade de Suisse a visité le KAIPTC dans le but de présenter aux lecteurs de cette Newsletter les activités des trois suisses y travaillant. Le KAIPTC a été créé en 2003 avec l'intention de promouvoir la paix ainsi que les principes de l'ONU en offrant des entraînements aux membres des forces armées, aux policiers et civils opérant dans le contexte d'opérations de maintien de la paix en Afrique et ailleurs dans le monde. Parmi d'autres nations, la Suisse supporte financièrement et techniquement les activités du centre. De plus, le Gouvernement suisse a également mis à disposition du centre trois officiers suisses qui font actuellement partie du personnel du centre ; le Colonel Fabio Ernst qui est responsable de l'évaluation de l'enseignement, le Major Gaudenz Schaerer qui est un directeur de cours ainsi que Gilles Tornay qui est l'officier spécialiste en charge de la presse et la communication francophone.

Le Colonel Fabio Ernst supervise une équipe de sept personnes dans la section du centre s'occupant de l'évaluation et du développement des entraînements. Son équipe évalue l'impact que les cours ont sur la carrière et les études des participants. Du plus, l'unité du Colonel est actuellement responsable du développement de la plateforme de e-learning, ce qui permettra aux participants de commencer à se former avant leur arrivée au centre et ainsi optimiser leur séjour au KAIPTC.

Depuis mai 2014, le Major Gaudenz Schaerer est directeur de cours au centre, il programme les cours, détermine le contenu de chaque module et sélectionne les participants ainsi que les instructeurs. Le KAIPTC offre trois principales catégories de cours ; les Opérations de Soutien à la Paix, la Prévention des Conflits et la Reconstruction Post-conflit. A l'intérieur de ces catégories chaque cours dure deux semaines. Depuis sa création, le centre a accueilli 12'063 participants ayant suivi des cours à celui-ci, parmi lesquels 26% étaient des femmes et 77% originaires d'Afrique de l'Ouest.



En tant qu'Officier spécialiste en charge de la presse et de la communication du centre, Gilles Tornay est responsable de la communication avec le public à l'aide de communiqués de presse et articles. M. Tornay couvre la préparation de cérémonies d'ouverture ou de clôture de stages ainsi que les mises à jour de la version française du site internet. Etant donné que Gilles Tornay est le premier interlocuteur dans la section médiatique du KAIPTC, il recherche et entretiens constamment les contacts entre les journalistes, essentiellement d'Afrique de l'Ouest et ledit centre.

Les trois suisses voient leur présence et leur engagement au Ghana comme étant crucial du fait qu'ils ont l'opportunité d'assurer que certains standards soient garantis en offrant leurs expertises, mais comptent également rapporter les connaissances apprises lors de leur mandat au KAIPTC en Suisse.



Affaires consulaires

Plan de crise et de sécurité

L'ambassade de Suisse, le Consulat général honoraire au Togo ainsi que le Bureau de coordination suisse au Bénin, sont actuellement en train de finaliser la mise à jour du plan de crise et de sécurité pour les Suisses et Suissesses vivant au Ghana, au Togo et au Bénin, avec l'intention de le rendre le plus utile possible. Dans ce contexte, l'ambassade voudrait vous rappeler les quelques points importants qui suivent :

- Les citoyens suisses vivant dans ces trois pays **DOIVENT INFORMER** l'ambassade à Accra de tout changement d'adresse, de téléphone, de portable et d'Email.
- Les citoyens suisses vivant dans ces trois pays **DOIVENT INFORMER** l'ambassade à Accra de tout changement de statut civil et marital.

Il est crucial pour l'ambassade de posséder les informations les plus actuelles possibles, étant donné que cela est l'unique manière de garantir votre sécurité en cas de crise.

Nous vous remercions de votre compréhension et coopération.

La loi sur les Suisses de l'étranger entre en vigueur

Le 7 octobre, le Conseil fédéral a fixé au 1^{er} novembre la date d'entrée en vigueur de la loi sur les Suisses de l'étranger, et adopté l'ordonnance sur les Suisses de l'étranger ainsi que l'ordonnance sur les émoluments du DFAE. La nouvelle loi réunit dans un seul texte les aspects les plus importants concernant les Suisses de l'étranger. Les deux ordonnances contiennent les dispositions

d'exécution de ladite loi. Les nouvelles dispositions prennent en compte la mobilité internationale croissante des Suisses.

Les points importants pour les Suisses de l'étranger sont les suivants:

▪ GUICHET UNIQUE

Le principe de guichet unique est désormais inscrit dans la loi. Le guichet unique du DFAE remplit la fonction de point de contact unique auquel les ressortissants suisses peuvent s'adresser pour toute question ayant trait à des voyages ou aux Suisses de l'étranger. Il leur prodigue informations et conseils et les renvoie si nécessaire au service compétent. Il s'agit d'un guichet virtuel, qui se compose de la représentation compétente et des services compétents à Berne, comme la Helpline DFAE (tél. +41 800 24-7-365). ***Le guichet unique et l'Helpline DFAE se tiennent à disposition pour répondre à vos questions!***

▪ ANNONCE OBLIGATOIRE

L'obligation de s'annoncer auprès de la représentation compétente est maintenue pour les ressortissants suisses qui vivent à l'étranger, tout comme l'obligation de communiquer les changements d'état civil. ***Vous êtes donc toujours tenus de vous annoncer auprès de votre représentation et de lui communiquer les éventuels changements vous concernant! Veuillez nous indiquer votre adresse électronique, afin de faciliter les contacts entre nous!***

▪ COMMUNICATION DE CHANGEMENT D'ADRESSE

S'agissant de la communication d'un changement d'adresse, la loi simplifie les démarches que doivent accomplir les personnes inscrites au registre des Suisses de l'étranger: une personne qui change de domicile à l'étranger doit simplement communiquer le changement d'adresse à la représentation, qui procède au changement dans le registre des Suisses de l'étranger. ***Lorsque vous déménagez, vous n'êtes plus obligé(e) d'annoncer votre départ à l'ancienne représentation et votre arrivée à la nouvelle, il vous suffit de communiquer le changement d'adresse à l'une ou à l'autre.***

▪ DROITS POLITIQUES

Les anciennes dispositions relatives à l'exercice des droits politiques par les Suisses de l'étranger ont été largement reprises dans la loi. Sur certains points de détail, le droit a été simplifié. Désormais, vous ne pouvez plus exercer vos droits politiques que dans la dernière ***commune de domicile*** en Suisse. Dans le cas de Suisses de l'étranger n'ayant jamais été domiciliés en Suisse, c'est la commune d'origine qui est considérée comme

commune de vote; s'ils ont plusieurs communes d'origine, ils peuvent choisir l'une d'elles. Mais les personnes qui sont déjà inscrites dans une commune de vote ne peuvent pas en changer.

La Revue Suisse continue à fournir des informations officielles de la Confédération sur des questions juridiques et sur les élections et les votations à venir. L'OSE publiera elle aussi, dans les pages principales de la revue, des informations sur les élections et les votations. Swissinfo et les chaînes de radio et de télévision du service public, entre autres, constituent également des sources d'information précieuses.

Par ailleurs, la procédure à suivre a été simplifiée: les électeurs ne doivent plus renouveler leur inscription tous les quatre ans. En contrepartie, la commune de vote peut radier des personnes du registre des électeurs, si le matériel de vote a été renvoyé trois fois de suite à l'expéditeur parce que le destinataire était introuvable à l'adresse indiquée. **Vous pouvez exercer vos droits comme par le passé et vous informer par les médias habituels!**

- **RESPONSABILITE INDIVIDUELLE:** la loi érige la responsabilité individuelle en principe devant sous-tendre les relations de la Confédération avec les personnes auxquelles elle garantit des droits ou accorde une aide. La Confédération attend de tout un chacun qu'il assume ses responsabilités dans la préparation et la réalisation d'un séjour à l'étranger ou dans ses activités à l'étranger. Conformément à l'ordonnance sur les émoluments du DFAE, a fait preuve de négligence quiconque a) n'a pas suivi les recommandations de la Confédération, notamment les conseils aux voyageurs et les recommandations individuelles du DFAE, b) a enfreint la législation de l'Etat de résidence ou c) ne dispose pas d'une protection d'assurance suffisante ou a perdu sa couverture d'assurance en raison d'un motif d'exclusion.

Le principe «Départ réfléchi. Voyage réussi» reste donc de rigueur. Veillez en particulier à disposer d'une couverture d'assurance suffisante.

Présentation de l'équipe suisse de l'Ambassade

François Schmidt est le Suppléant du Chef de Mission et le Chef de la chancellerie de l'ambassade. Il occupe ses positions variées avec de nombreuses responsabilités à Accra depuis le 15 juillet 2013. M. Schmidt est responsable des affaires consulaires, culturelles et administratives de l'ambassade, mais également de la défense des intérêts de la Suisse au Ghana. Ses deux dernières affectations au sein du Département fédéral des affaires étrangères se situaient à Washington de 2009 à 2013 et avant cela en Suisse en tant que Directeur du Centre d'Accueil Genève Internationale de 2004 à 2008 (<http://www.cagi.ch/en/home.php>).

M. Schmidt apprécie particulièrement la gentillesse des Ghanéens.

Matthias Feldmann a commencé son travail à l'ambassade en tant que Chef de la coopération et Conseiller économique le 1^{er} juillet 2015, succédant à Brigitte Cuendet. Il est responsable de l'organisation du développement de la coopération suisse au Ghana au nom du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO). Il est également le chef de la section économique et commerciale de l'ambassade. Avant son engagement au Ghana, Matthias Feldmann était Directeur Régional Suppléant de la coopération au Caucase du Sud basé à Tbilissi, en Géorgie et à Baku, en Azerbaïdjan. Il a déménagé à Accra avec son épouse, ses deux filles et son fils. Matthias Feldmann connaît déjà le Ghana étant donné qu'il a été le responsable au SECO du Ghana en poste à Berne de 2008 à 2012. Il se réjouit de redécouvrir le Ghana avec sa famille après une parenthèse ghanéenne de quatre ans.

Daniel Lauchenauer a débuté son travail à l'ambassade en tant que Suppléant Chef de la coopération le 1^{er} août 2015. La tâche principale de sa nouvelle position, récemment créée, est de soutenir le Chef de la Coopération (M. Matthias Feldmann) dans la coordination et la supervision du portfolio économique du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) au Ghana. Il aime la diversité de ses tâches et la coopération avec les différents partenaires provenant autant bien du secteur publique que privé. Avant d'entrer en fonction au Ghana, M. Lauchenauer travaillait comme manager de projet à l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle où il s'occupait de la mise en œuvre des projets du SECO principalement en Colombie et en Indonésie. Il est venu à Accra avec son épouse et ses deux filles qui se sont bien installées. Ils se réjouissent de pouvoir explorer les pays de la région côtière lors des vacances de fin d'année.

Martina Garamendi-Laim a rejoint l'ambassade de Suisse en avril 2015 comme Vice Consule en charge des affaires consulaires et de la comptabilité. Elle a débuté sa carrière au DFAE en 1999, et depuis cette année-là, a toujours été postée à l'étranger, notamment en Egypte, en Espagne, Inde et au Royaume-Uni. Etant née et élevée dans le canton de Berne, Martina Garamendi-Laim reste très attachée à son pays d'origine, où elle passe la plupart de ses vacances, en compagnie de son mari et de ses deux enfants.

Sophie Regamey a débuté son travail comme Vice Consule de l'ambassade le 3 août 2015. Elle s'occupe des affaires consulaires ainsi que de la chancellerie avec Martina Garamendi. Sophie Regamey est la responsable des citoyens suisses vivant au Bénin et au Togo. Elle a déjà passé une grande partie de sa carrière en Afrique puisqu'elle a travaillé pour l'Agence suisse de développement et de la coopération au Tchad durant huit ans. Par après elle s'est redirigée dans la carrière consulaire au sein du DFAE et a été envoyée dans de nombreuses représentations suisses, dont ; celle à Madagascar, en Tanzanie, Riyad ainsi qu'en Espagne. Madame Regamey a déménagé à Accra avec son mari et ses deux garçons et se réjouit de vous accueillir à l'ambassade de Suisse.

Services de l'ambassade pour les Suisses

Nous rappelons que les citoyens suisses peuvent se rendre à l'ambassade pour les services suivants :

- Régistration d'état civil (mariage, regroupement familial, naissance, adoption)
- Renouvellement de passeport et carte d'identité

Toutes les informations nécessaires se trouvent sur le lien suivant :

<https://www.eda.admin.ch/countries/ghana/fr/home/representations/ambassade.html>

L'ambassade est ouverte tous les jours de 9h00 à 11h00 pour les affaires consulaires et le mardi de 9h00 à 12h00 pour les registrations d'état civil. N'hésitez pas à nous téléphoner ou nous rendre visite en cas de questions, nos collaborateurs seront ravis de pouvoir vous aider

Contacts

Ghana:

Embassy of Switzerland (Consular district: Ghana, Togo, Benin)
Kanda Highway/Ridge Street
North Ridge Area
Accra
Ghana

Postal address:

Embassy of Switzerland
P.O. Box 359 GPO
Accra
Ghana

Phone : +233 30 222 81 25

Fax : +233 30 222 35 83

E-Mail : acc.vertretung@eda.admin.ch

acc.visa@eda.admin.ch (Visa Section)

acc.economicsection@eda.admin.ch (Economic Section)

Internet : <http://www.eda.admin.ch/accra>

Togo :

Consulat général honoraire de Suisse
B.P. 2252
Immeuble TABA (Hotel Palm Beach)
1 Boulevard de la République
Lomé
Togo
Tel. +228 2 220 5060 /Fax +228 2 221 5186

E-Mail : lome@honrep.ch

Bénin

Bureau de la coopération suisse DDC et Agence
consulaire
B.P. 08-0123
Cotonou
Bénin
Tel. +229 21 31 47 37 / 38 / 39 - +229 21 31 47 55

E-Mail : cotonou@eda.admin.ch

